AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

225C1335
FR0000052680-FS0643

5 août 2025

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

OENEO

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 4 août 2025, la société TFG Asset Management UK LLP[1] (4 Sloane Terrace, London SW1X 9DQ, United Kingdom), agissant pour le compte de clients et de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 31 juillet 2025, le seuil de 15% des droits de vote de la société OENEO et détenir, pour le compte desdits clients et fonds, 11 443 591 actions OENEO représentant autant de droits de vote, soit 17,59% du capital et 10,25% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une augmentation du nombre total de droits de vote de la société OENEO au 31 juillet 2025.

[1] Anciennement dénommée Polygon Global Partners LLP et contrôlée par M. Reade E. Griffith, lequel a précisé ne détenir aucune action OENEO à titre personnel.

[2] Sur la base d'un capital composé de 65 052 474 actions représentant 111 623 079 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.